



la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

# Sept projets d'infrastructures porteurs pour assurer la relance économique de la métropole

.....

10 juin 2020

Les conséquences économiques majeures provoquées par la pandémie de COVID-19 ont mené les gouvernements à mettre en œuvre plusieurs mesures de soutien à l'économie. Au Québec, le gouvernement a notamment annoncé le devancement des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures pour l'année en cours. Ces investissements publics, ainsi que les investissements privés également prévus, seront d'une importance capitale pour relancer l'économie du Québec. En investissant dans des projets d'infrastructures porteurs, structurants et prêts à démarrer rapidement, les autorités publiques enverront un signal important aux autres acteurs économiques.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain participe activement aux discussions sur le développement d'infrastructures modernes et efficaces dans la métropole, notamment dans le cadre des recommandations prébudgétaires qu'elle adresse annuellement aux gouvernements fédéral et provincial. La Chambre réitère que les projets de développement urbain durables et intelligents stimulent l'économie et la création d'emplois à haute valeur ajoutée.

Dans la foulée des investissements importants envisagés par Québec et par Ottawa ainsi que du dépôt du projet de loi n° 61 par le gouvernement du Québec, la Chambre présente sept projets qui ont le potentiel de relancer rapidement et durablement l'économie de la métropole.

Cet avis s'inscrit comme un des éléments à considérer dans la stratégie de relance de la métropole. Les investissements dans des projets d'infrastructures hautement stratégiques joueront un rôle central dans notre avenir économique, au même titre que les investissements dans l'innovation, le virage technologique, la dynamisation du commerce interprovincial et international et la transition vers une économie plus résiliente et sobre en carbone.

### **Projets portés par Montréal et son milieu des affaires**

Dans la région métropolitaine de Montréal, la plus touchée par la crise liée à la COVID-19 au Canada, plusieurs projets ont le potentiel de contribuer rapidement et durablement à la relance. Certains sont en cours de réalisation ou prêts à démarrer (*shovel ready*), alors que d'autres s'inscrivent dans une vision à plus long terme pour assurer la prospérité de la métropole et de ses entreprises.

Les sept projets suivants sont donc présentés dans un ordre qui révèle l'urgence de prendre des décisions pour qu'ils se réalisent rapidement. Non seulement ces projets contribueront à la relance de l'économie de la métropole, mais ils auront aussi un effet structurant à long terme sur sa vitalité. Ils demandent des investissements et la collaboration des trois ordres de gouvernement et du privé. Pour aller de l'avant, certains dépendent de la décision du gouvernement du Québec et d'autres du gouvernement Canada.

## **Sept projets d'infrastructures porteurs pour assurer la relance économique de la métropole**

### **Palais des congrès de Montréal**

En 2018 et 2019, Montréal s'est classée au premier rang des villes ayant accueilli le plus grand nombre de congrès internationaux dans les Amériques. Pourtant, son Palais des congrès est seulement le quatrième en superficie au Canada après ceux des villes de Toronto, Vancouver et Calgary<sup>1</sup>. Cette superficie insuffisante a contraint l'administration du Palais des congrès de Montréal à refuser les demandes de plusieurs groupes et associations internationales, entraînant d'importantes pertes de revenus et d'achalandage de touristes dans la métropole.

Il est vrai que plusieurs événements internationaux de l'année 2020 ont dû être reportés ou annulés en raison de la COVID-19, mais il est justement temps de profiter de cette baisse temporaire de l'achalandage pour agrandir les installations du Palais et se préparer à la demande des prochaines années. Le projet d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal doit débiter dès 2021 pour que les travaux soient

---

<sup>1</sup> Le palais des congrès de Calgary a annoncé, en 2019, son projet d'agrandissement, qui se terminera en 2024 et qui lui permettra de dépasser le Palais des congrès de Montréal en superficie.

terminés en 2025. La contribution financière des trois ordres de gouvernement sera essentielle pour la réalisation de ce projet.

***Demande n° 1 : Démarrer le processus menant à l'agrandissement du Palais des congrès afin qu'il soit terminé d'ici 2025 en lui consacrant les investissements nécessaires.***

### **Logement abordable et social**

Avant la crise liée à la COVID-19, le taux d'inoccupation des logements à Montréal était au plus bas, s'établissant à 1,6 % pour 2019. La pause forcée dans le secteur de la construction et les finances fragilisées de nombreux Montréalais – avec un taux de chômage s'élevant à 17,0 % au Québec en avril et à 13,7 % en mai – risquent de rendre la situation encore plus problématique. Il faut dès maintenant se préparer à une hausse de la demande pour du logement abordable et social, d'autant plus que la pression risque d'être forte sur les coûts de construction, en raison des chaînes d'approvisionnement déstabilisées, de la productivité ralentie par les mesures de distanciation physique, des pénalités de retard, etc.

Si les logements sont rares dans la métropole, les logements abordables et sociaux le sont encore plus. Facteur important de la qualité de vie à Montréal, l'accès à cette catégorie de logement est au cœur de la Stratégie nationale sur le logement lancée par le gouvernement fédéral en 2017. L'entente prévoit un financement conjoint de plus de 8,2 milliards de dollars sur dix ans pour améliorer les parcs de logements communautaires et pour appuyer les priorités provinciales en matière de construction et d'abordabilité des logements.

Le gouvernement du Canada a conclu des ententes bilatérales avec neuf des provinces dans le cadre de la Stratégie. L'Ontario a d'ailleurs déjà réalisé des investissements conjoints de 4,2 milliards de dollars.

Le Québec pourrait bénéficier d'une enveloppe d'environ 1,7 milliard de dollars sur dix ans pour répondre à ses besoins en logement abordable. Il est urgent que le gouvernement du Québec s'entende avec Ottawa pour signer l'entente et débloquer les fonds, et ce, dans le respect des compétences de chacune des parties. La Ville de Montréal peut également jouer un rôle important dans la mise en œuvre de l'entente sur son territoire.

En donnant au secteur de la construction des occasions d'exercer son rôle de moteur de la relance économique et en répondant à un besoin essentiel des Montréalais, l'entente sur le logement sera l'une des clés de la relance.

***Demande n° 2 : Conclure rapidement une entente entre Ottawa et Québec, dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, qui permettra de répondre à des besoins urgents en matière de logement social et abordable dans la métropole.***

### **Aéroport de Montréal**

La crise et la fermeture temporaire des frontières ont eu des répercussions importantes sur les opérations à l'aéroport Montréal-Trudeau (YUL). En quelques semaines, le trafic de passagers y est passé de plus de 50 000 personnes par jour à environ 500. Le nombre de vols a été réduit à une cinquantaine quotidiennement. La chute de l'achalandage vient freiner une croissance jusque-là significative, alors que dans les cinq dernières années, le trafic de passagers à l'aéroport avait augmenté de 40 %.

Tout en étant directement touché par la crise, le secteur du transport aérien est un acteur important de la réponse à celle-ci, puisqu'il permet de maintenir les échanges essentiels entre Montréal et l'international tels que l'approvisionnement en matériel de protection médical et autres marchandises stratégiques.

Lorsque viendra le temps de préparer la relance et la reprise des activités normales, nous voudrions pouvoir compter sur les moteurs économiques majeurs que sont le tourisme et la connectivité internationale de la région métropolitaine. La situation en cours a déjà contraint Aéroports de Montréal à diminuer son budget

d'investissement de plus de 45 % pour l'année en cours, menant à l'interruption de plusieurs projets d'infrastructures.

Un soutien financier sera nécessaire pour que l'aéroport Montréal-Trudeau puisse répondre à la demande, qui reviendra à la hausse à plus long terme. Cela, tout en réalisant les investissements qui lui permettront de maintenir son titre de plaque tournante nord-américaine, avec des infrastructures à la hauteur de sa réputation. À ce moment, le centre-ville, connecté à son aéroport et à ses touristes, redeviendra un important vecteur de richesse collective.

La Chambre insiste sur l'importance de soutenir les projets d'infrastructures à Montréal-Trudeau pour lui permettre d'assurer ses pleines fonctions en tant que porte d'entrée directe vers la métropole.

***Demande n° 3 : Soutenir les projets d'infrastructures de l'aéroport Montréal-Trudeau pour maintenir la connectivité internationale de la métropole.***

### **Est de Montréal**

La proximité du Port de Montréal, l'abondance de grands lotissements éloignés des zones résidentielles et la présence d'entreprises œuvrant dans les domaines de la qualité de l'air, du traitement des eaux et de la gestion des matières résiduelles sont tous des atouts que possède l'Est de Montréal et qui lui offrent le potentiel de devenir un pôle de technologies vertes de grande envergure.

Cependant, la contamination des terrains dans ce secteur constitue un véritable obstacle au développement du territoire. Actuellement, des millions de pieds carrés ne peuvent être redéveloppés en raison de leur contamination résiduelle, laquelle présente souvent des niveaux de toxicité élevés qui rendent la décontamination particulièrement coûteuse et freinent les investissements privés.

La Chambre réitère sa recommandation présentée dans son mémoire prébudgétaire provincial 2020-2021 d'octroyer 700 millions de dollars, à financer à parts égales par les gouvernements du Québec et du Canada, au cours des quatre prochaines années pour décontaminer les sols de l'Est de Montréal. Cette décontamination servira de point de départ au développement d'un pôle de technologies vertes et s'alignera avec un plan de relance économique durable.

***Demande n° 4 : Soutenir le développement de l'Est de Montréal en octroyant 700 millions de dollars, à financer à parts égales par les gouvernements du Canada et du Québec, au cours des quatre prochaines années pour la décontamination des sols.***

### **Lieux de diffusion culturelle et bâtiments patrimoniaux**

Les lieux de diffusion culturelle et les ensembles patrimoniaux font partie intégrante de la signature de Montréal. Ils seront cependant parmi les derniers à pouvoir accueillir à nouveau des visiteurs au fil du redémarrage. Il faut tout faire pour que cette année, qui sera marquée par une baisse des revenus et de la clientèle, permette de réaliser des investissements porteurs non seulement pour la relance, mais également pour la vitalité de la métropole à plus long terme.

En effet, en l'absence de visiteurs, de nombreux projets de rénovation, de mise à niveau ou de modernisation peuvent être réalisés. Cela est d'autant plus vrai pour les lieux patrimoniaux désaffectés et ayant un fort potentiel de requalification, tels que les hôpitaux Royal Victoria et Hôtel-Dieu, ou encore l'Institut des Sœurs de Miséricorde.

Les organismes publics et privés de ces secteurs sont en mesure d'orienter rapidement les investissements vers les projets les plus porteurs. Il s'agit en plus d'un autre champ d'action qui permettra au secteur de la construction, de l'architecture et du design de jouer pleinement son rôle dans la relance de l'économie de Montréal.

***Demande n° 5 : Soutenir les projets de rénovation de lieux de diffusion culturelle et démarrer rapidement les projets de requalification des bâtiments patrimoniaux qui ont le potentiel de relancer durablement l'économie de Montréal.***

## **Transport collectif**

La crise frappe durement les sociétés de transport. La baisse d'achalandage de 70 % à 85 % dans le Grand Montréal a généré à ce jour plus de 165 millions de dollars de pertes de revenus depuis la mi-mars dans les sociétés de transport regroupées dans l'ARTM. La situation a une incidence majeure sur le budget de la Ville de Montréal. Au moment d'annoncer des compressions de 123 millions de dollars à la fin avril, la Ville a déclaré que l'impact de la crise sur ses finances se situait entre 258,9 millions et 538,5 millions de dollars, incluant les pertes de revenus anticipées de l'ARTM.

La STM expliquait, en lançant son plan de déconfinement en mai dernier, être déjà revenue près de son niveau de service habituel, bien qu'elle s'attende à un retour très progressif au niveau d'achalandage d'avant la crise. Le maintien de ce niveau de service est crucial pour assurer le respect des directives de santé publique et réduire les craintes des usagers du réseau envers les risques de propagation du virus.

Les sommes nécessaires au maintien des actifs doivent s'accompagner d'investissements majeurs pour faire du transport collectif un pan important du plan de relance verte de notre économie. Les investissements en transport collectif auront un effet structurant sur de nombreux secteurs de l'économie, dont ceux de la construction, des services professionnels et du manufacturier.

Nous savons que les besoins en matière de mobilité changeront à la suite de la crise et qu'en conséquence, les acteurs du milieu ainsi que les autorités publiques auront besoin de nouveaux leviers. Les acteurs du milieu du transport collectif sont mobilisés pour répondre à cet enjeu, mais ont besoin de soutien pour ce faire.

En parallèle, nous réitérons que le transport collectif doit demeurer une priorité de société. Ses projets structurants permettent de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et de bâtir des communautés plus résilientes. Il faut garder le cap sur les investissements prévus et réserver une part importante des efforts de relance pour ce secteur. La somme de 600 millions de dollars d'investissement en transport collectif prévue dans le projet de loi n° 61 du gouvernement du Québec permettra de faire avancer plusieurs projets dans le Grand Montréal.

Parmi ces projets figure le prolongement de la ligne bleue, qui a déjà franchi plusieurs étapes et qui doit absolument aller de l'avant grâce au financement des trois ordres de gouvernement, dont la somme de 1,3 milliard de dollars annoncée par le gouvernement fédéral.

D'autres infrastructures importantes pour le transport dans le Grand Montréal sont concernées par le projet de loi n° 61, parmi lesquelles le prolongement du REM à Laval et sur la Rive-Sud ainsi que les projets structurants de transport collectif électrique pour relier l'est, le nord-est et le sud-ouest de Montréal au centre-ville.

***Demande n° 6 : Soutenir les sociétés de transport et les villes afin de maintenir leurs services malgré la baisse de l'achalandage dû à la crise et accélérer les investissements dans les projets de transport collectif structurants pour la métropole.***

## **Port de Montréal**

Les dernières années ont été marquées par une croissance prononcée des activités du Port de Montréal. Or, dès le début de la crise en mars, le Port s'est adapté, jouant ainsi un rôle de premier plan dans l'économie métropolitaine en assurant le maintien des chaînes d'approvisionnement de nos entreprises.

Les investissements dans les infrastructures du Port de Montréal annoncés au cours des dernières années ont été porteurs. En ce sens, la signature récente d'un protocole d'entente entre la Banque de l'infrastructure du Canada et l'Administration portuaire de Montréal pour faire avancer le projet de Contrecœur est un pas dans la bonne direction. Dans le cadre de cette entente, la Banque de l'infrastructure s'engage à financer le projet jusqu'à hauteur de 300 millions de dollars. Pour favoriser la relance de notre économie, la Chambre recommande d'assurer la réalisation des projets qui permettront la croissance et la modernisation du Port.

Elle demande aux gouvernements de s'engager à soutenir la croissance du Port de Montréal et d'assurer le déploiement du terminal de Contrecœur.

***Demande n° 7 : Soutenir la croissance du Port de Montréal et assurer le déploiement du terminal de Contrecœur.***

## **Continuer à miser sur les atouts de notre économie**

Pour que la métropole joue son rôle de moteur de la croissance économique du Québec, les gouvernements devront assurer la réalisation des projets clés à son développement. Dans cet avis, la Chambre aborde la réflexion sur les investissements en infrastructure dans le but de contribuer à la relance de l'économie du Grand Montréal, mais également de générer des effets structurants à long terme. D'autres projets d'infrastructures devront évidemment être considérés et réalisés pour y arriver, mais ces sept projets présentent un fort potentiel pour relancer rapidement et durablement l'économie de la métropole. En misant sur ces priorités, les gouvernements pourront assurer une croissance soutenue et durable à la province et à sa métropole.